



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Réseaux sans fil et sécurité

de l'Université de la Réunion

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : La Réunion

Établissement déposant : Université de la Réunion

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Réseaux sans fil et sécurité (CGIR)

Secteur professionnel : SP6-Communication et information

Dénomination nationale : SP6-Réseaux et télécommunications

Demande n° S3LP150008710

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Institut universitaire de technologie Saint Pierre.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : Orange ; ZEOP.

Présentation de la spécialité

La licence professionnelle *Réseaux sans fil et sécurité*, ouverte en alternance, avec une capacité d'accueil se situant entre 16 à 19 étudiants, existe depuis 2009 et s'inscrit clairement dans le développement économique local. Elle est supportée par plusieurs partenaires industriels locaux. Elle vise à former des responsables spécialisés disposant de compétences techniques dans les domaines de la sécurité des réseaux sans fil. Les métiers visés portent sur la gestion, l'administration, la conception, l'intervention sur les réseaux dans les PME/PMI/grandes entreprises tous secteurs confondus.

Les débouchés sont principalement liés aux activités techniques relatives à la gestion et au déploiement des infrastructures réseaux sans fil : administrateur de réseaux ; architectes réseaux ; administrateur des systèmes de sécurité ; architecte en solution de sécurité ; intégrateur d'équipements radio ; responsable déploiement ; responsable d'exploitation ; responsable de maintenance logiciel et matériel pour les réseaux et/ou installations de télécommunication.

La formation est proposée à un public en formation par alternance sous la forme de contrats d'apprentissage ou de contrats de professionnalisation. Elle contribue au développement de l'offre de formation professionnalisante et est complémentaire à d'autres spécialités de l'Université de la Réunion.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence est bien ancrée dans le tissu économique régional et répond clairement à des besoins locaux des PME/PMI. Elle jouit par ailleurs d'un positionnement clairement identifié dans le bassin d'emploi concerné. Elle est supportée par plusieurs partenaires industriels locaux et s'appuie sur un véritable tissu professionnel. Les effectifs inscrits sont stables (de 16 à 19 étudiants depuis la création de la licence professionnelle) et les taux de réussite sont satisfaisants (en 2010 100 % ; en 2011 88 % ; en 2012 100 % ; en 2013 89 %).

La diversité du recrutement n'est pas satisfaisante : la totalité des étudiants viennent de DUT, BTS ; aucun étudiant ne provient de L2 (mathématiques, informatiques, réseaux et télécommunications). Une UE d'harmonisation est programmée sur les réseaux et administration des équipements. La formation est principalement orientée pour les étudiants de filières techniques *Réseaux et télécommunication*.

Les résultats concernant le suivi des étudiants sont manquants et ce manque d'informations rend extrêmement difficile l'évaluation de la pertinence et du contenu de ces enquêtes. Une enquête est réalisée par année depuis 2011. Mais une seule enquête en 2012 a reçu quelques réponses (6) pour les diplômés de 2010 avec un en emploi et cinq en poursuites d'études. Suite à ces informations, aucune analyse n'a été faite.

La formation s'appuie sur une équipe pédagogique composée de 30 % d'universitaires, et de 70 % de professionnels répartis sur les différentes UE. La majorité (80 %) des cours et TD sont assurés par des intervenants professionnels et ceci sur l'ensemble des enseignements. On dénombre 20 intervenants extérieurs (en dehors des conférences) totalisant un volume horaire de 420 heures dont une large part dans le cœur du métier, 64 heures sont effectuées par des enseignants-chercheurs du département. Il n'est pas fait mention d'un conseil de perfectionnement.

La formation a formalisé d'autres partenariats par des conventions mais il n'y a pas de documents communiqués pour les entreprises suivantes : Nextiraone ; SI-Technologies ; CFA-UR Réunion.

Cette licence professionnelle ainsi que la mise en place pour 2015 de la licence professionnelle *Administration et sécurité des réseaux* (ASUR) rentrent dans le projet d'évolution de l'infrastructure de l'île, et elles apparaissent comme des formations valorisantes et recherchées par les entreprises locales au vu du contexte socio-économique de la région. Un groupe de réflexion a travaillé sur l'ouverture de la licence professionnelle ASUR et sa maquette pédagogique et prévoit un tronc commun entre les deux licences professionnelles. Elle rentrera dans une logique de mutualisation des ressources.

Le pilotage de la formation ne fait pas l'objet d'une présentation particulière et reste limité essentiellement à la coordination de l'équipe pédagogique. Pour autant, la gestion de l'équipe pédagogique et les différentes tâches y afférentes sont peu discutées dans le dossier.

- Points forts :

- Forte participation des partenaires professionnels dans l'enseignement.
- Existence de plusieurs conventions formalisées.
- Très bon ancrage dans le tissu régional.

- Points faibles :

- Manque d'information sur les différentes responsabilités au sein de la licence.
- Pas ou peu d'information sur l'encadrement réalisé par l'équipe pédagogique universitaire.
- Quasiment aucune information sur l'insertion professionnelle.
- Pilotage peu lisible et absence de conseil de perfectionnement.

- Recommandations pour l'établissement :

L'implication des intervenants professionnels est très élevée et se fait au détriment des enseignants universitaires. Bien que ceci puisse s'expliquer par le sous encadrement de l'équipe pédagogique du département *Réseaux et télécoms*, il serait néanmoins primordial d'augmenter ce taux dans l'avenir.

Il serait nécessaire de collecter un grand nombre informations sur les étudiants insérés dans le monde professionnel pour adapter le contenu de la formation en fonction de l'attente du marché. Cet aspect est important pour le suivi et le devenir de la licence professionnelle et devrait faire l'objet d'un pilotage rigoureux.



Afin d'augmenter l'attractivité de la spécialité auprès du public issus de filières générales, il conviendrait de mettre en place des modules passerelles ou des enseignements d'ouverture qui initieraient certains étudiants de L2 à davantage de professionnalisation dans le domaine des réseaux et télécommunication.

L'ouverture en 2015 d'une licence professionnelle sur l'administration et la sécurité des réseaux est en réflexion. D'une part, une étude devrait porter sur l'absorption possible des étudiants des autres licences professionnelles en région ou de l'IUT. Une mutualisation avec l'existant est prévue et semble intéressante. D'autre part, il conviendrait d'apporter la plus grande vigilance aux moyens existants ou futurs du département et de corrélérer cette ouverture au développement du département.



Observations de l'établissement

**OBSERVATIONS RELATIVES AU RAPPORT D'ÉVALUATION AERES
LICENCE PROFESSIONNELLE RESEAUX ET TELECOMMUNICATIONS**

L'Université de La Réunion n'entend formuler aucune observation sur ce rapport.

Le Président

Pr Mohamed ROCHDI